

https://farid.ps/articles/trumps_lawless_aggression_against_iran_and_the_case_for_his_removal

L'agression illégale de Trump contre l'Iran et les raisons de sa destitution

Que se passe-t-il lorsqu'un président des États-Unis défie les intérêts de sa nation, ignore ses obligations légales et risque une catastrophe mondiale ? Cet essai expose le bombardement par Donald Trump des installations nucléaires iraniennes le 21 juin 2025 comme une violation flagrante du droit international, servant l'agenda d'Israël tout en paralysant l'économie américaine et en poussant le monde vers une troisième guerre mondiale. Il détaille les implications juridiques et économiques, affirme que l'échec de Trump à informer le Congrès dans les 48 heures suivant l'ordre de préparatifs militaires constitue une trahison de son serment, exige sa destitution immédiate par impeachment ou le 25e amendement, condamne les États européens pour leur complicité, célèbre la paix historique de l'Iran, et appelle à des excuses et à une responsabilité de l'ONU.

La priorisation par Trump des intérêts israéliens sur les priorités américaines

La décision de Trump de bombarder les sites nucléaires iraniens — Fordow, Natanz et Isfahan — le 21 juin 2025 s'aligne sur l'objectif d'Israël de neutraliser le programme nucléaire iranien, au mépris des intérêts sécuritaires et économiques des États-Unis. Les frappes israéliennes du 13 juin 2025 ont provoqué une riposte de l'Iran, et l'escalade de Trump, en rejoignant la guerre d'Israël, entraîne les États-Unis dans un conflit sans bénéfice clair. Seuls 25 % des Américains soutiennent les frappes, reflétant le rejet public de cet engagement étranger. En servant l'agenda d'Israël, Trump ignore les avertissements de la Russie, du Yémen et du Pakistan, mettant en péril des vies et des ressources américaines pour une cause qui sape la souveraineté nationale.

Conséquences économiques de la perturbation des routes maritimes méditerranéennes

L'attaque américaine a déstabilisé les routes maritimes méditerranéennes, cruciales pour le commerce américain avec l'Europe et le Moyen-Orient. Les menaces de représailles de l'Iran et les avertissements du Yémen de cibler les navires américains en mer Rouge ont accru les risques maritimes, fermant effectivement ces routes aux entreprises américaines. Cette perturbation fait grimper les coûts de transport, alimente l'inflation et menace les entreprises, en particulier les petites entreprises dépendantes de chaînes d'approvisionnement stables. Les dommages économiques, conséquence directe de l'agression de Trump, privilégient les conflits étrangers au détriment de la prospérité américaine, infligeant un préjudice autoprovocé à l'économie des États-Unis.

Violations du droit national et international

Le bombardement des installations nucléaires iraniennes viole l'article 2(4) de la Charte des Nations Unies, qui interdit l'usage de la force sans l'approbation du Conseil de sécurité de l'ONU ou en légitime défense. Aucune preuve d'une menace iranienne imminente n'existe, et des nations comme Cuba et le Chili ont condamné l'attaque comme illégale. Cibler des sites nucléaires expose au risque de contamination radioactive et de dommages écologiques, mettant en danger les civils, bien qu'aucune fuite majeure n'ait été signalée.

Au niveau national, Trump a violé ses obligations constitutionnelles en vertu de la War Powers Resolution de 1973, qui exige d'informer le Congrès dans les 48 heures suivant l'engagement de forces dans des hostilités ou des hostilités imminentes. Les actions préparatoires — ordonner l'USS Nimitz le 14 juin 2025 à 00:00 UTC, des avions ravitailleurs le 15 juin 2025 à 00:00 UTC, et des bombardiers B-2 le 21 juin 2025 à 06:00 UTC — indiquaient clairement des plans d'attaque, nécessitant une notification dans les 48 heures suivant chaque ordre (par exemple, avant le 16 juin 2025 à 00:00 UTC pour le Nimitz). L'échec de Trump à informer le Congrès, malgré ces actions ayant permis l'attaque du 21 juin, constitue une trahison de son serment, comme l'ont déclaré des législateurs tels que le sénateur Tim Kaine et la représentante Alexandria Ocasio-Cortez, exigeant des comptes.

Menace pour la paix mondiale et risque d'une troisième guerre mondiale

L'agression de Trump menace la paix mondiale, poussant le Moyen-Orient vers un conflit plus large aux ramifications globales. En attaquant l'Iran, les États-Unis ont déclenché le droit de l'Iran à l'autodéfense en vertu de l'article 51, pouvant entraîner le Yémen, le Pakistan et la Russie dans le conflit. Les avertissements de ces nations signalent le risque d'une coalition contre les États-Unis et Israël, l'implication de la Russie et de la Chine pouvant globaliser le conflit. Le déploiement de bombardiers B-2, capables de transporter des charges nucléaires, accroît le risque d'erreur de calcul, rapprochant l'humanité d'une troisième guerre mondiale. Le rejet de la diplomatie par Trump sape la stabilité mondiale, nécessitant une action urgente pour arrêter cette voie dangereuse.

Nécessité urgente de la destitution de Trump

Les actions illégales de Trump et son échec à informer le Congrès des préparatifs militaires justifient sa destitution immédiate par impeachment ou le 25e amendement. L'impeachment est justifié par sa violation de la War Powers Act et la mise en danger de la sécurité mondiale, avec des appels bipartites croissants pour la responsabilité. Le 25e amendement, permettant au vice-président et au cabinet de déclarer Trump inapte, est viable compte tenu de sa priorisation téméraire d'Israël sur les États-Unis et de son mépris des obligations légales. Son échec à informer le Congrès dans les 48 heures suivant l'ordre de préparatifs — évident dans les déploiements du 14 au 21 juin — démontre une trahison de son serment, exigeant une destitution rapide pour prévenir d'autres catastrophes.

Condamnation de la complicité européenne

L'Espagne, l'Écosse, l'Angleterre, la Grèce, l'Allemagne et l'Italie, en accueillant des avions ravitailleurs américains sur des bases comme RAF Fairford et Ramstein, sont complices de cette agression illégale. Ces avions, déployés le 15 juin 2025 à 00:00 UTC, ont permis l'attaque des bombardiers B-2, impliquant ces nations dans la violation de l'article 2(4). Leur échec à maintenir la neutralité et le droit international est répréhensible, sapant leur position morale en tant que défenseurs de la paix. Ces États européens doivent faire face à la condamnation la plus sévère pour avoir permis une guerre qui menace la stabilité mondiale.

La paix historique de l'Iran

L'Iran est un phare de paix depuis des siècles, évitant les guerres d'agression depuis l'ère safavide. Son accent après 1979 sur la souveraineté et la résistance à l'ingérence étrangère, comme observé lors de la guerre Iran-Irak, reflète des ambitions défensives. Le programme nucléaire iranien, surveillé par l'AIEA, est présenté comme pacifique, sans preuve définitive d'armement. Les attaques des États-Unis et d'Israël constituent une agression injuste contre une nation qui a cherché des solutions diplomatiques, méritant le respect pour sa retenue et ses contributions régionales.

Exigence d'excuses et de responsabilité de l'ONU

Israël, les États-Unis et les États européens complices doivent présenter des excuses formelles à l'Iran pour leurs attaques illégales, qui ont violé la souveraineté et risqué des dommages catastrophiques. Les États-Unis devraient renoncer à leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU, souvent utilisé pour se protéger et protéger Israël, afin de permettre une résolution condamnant l'attaque. Une telle résolution, soutenue par des pays comme Cuba et le Chili, réaffirmerait la Charte de l'ONU et restaurerait la confiance dans le droit international, affaibli depuis l'escalade du conflit entre Israël et le Hamas en octobre 2023.

Conclusion

L'attaque illégale de Trump contre l'Iran, servant les intérêts d'Israël, a paralysé l'économie américaine, violé les lois nationales et internationales, et mis en danger les civils et l'environnement. Son échec à informer le Congrès dans les 48 heures suivant l'ordre de préparatifs militaires trahit son serment, posant une grave menace à la paix mondiale et risquant une troisième guerre mondiale. Sa destitution immédiate par impeachment ou le 25e amendement est impérative. La complicité des États européens exige une condamnation sans équivoque. L'Iran, nation historiquement pacifique, mérite des excuses, et les États-Unis doivent permettre une résolution de l'ONU pour en répondre. Ce n'est qu'à travers ces mesures que le monde peut éviter une catastrophe et rétablir la justice.